



Communiqué de presse AG/1415

Assemblée générale

15^e & 16^e séances plénières – matin & après-midi

**ASSEMBLEE GENERALE : LES DELEGATIONS ARABES PLAIDENT POUR LA MISE
EN ŒUVRE RAPIDE DE LA FEUILLE DE ROUTE ET LE RESPECT DE LA
SOVERAINETE EN IRAQ**

Trois jours après la Réunion du Quatuor, vendredi dernier à New York, au niveau ministériel et en présence du Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, pour reprendre l'initiative sur la « Feuille de route » et définir les futures étapes de sa mise en œuvre, le débat général a été l'occasion pour de nombreuses délégations de réaffirmer leur ferme appui à cette initiative de paix dont l'objectif consiste, à terme, à régler de façon définitive le conflit israélo-palestinien d'ici 2005. La « Feuille de route » repose en premier lieu sur la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant dans des frontières sûres et mutuellement reconnues, conformément à la position défendue par le Président Bush, a tenu à rappeler le chef de la diplomatie égyptienne, Ahmed Maher El Sayed, qui s'est dit convaincu qu'Israël ne partage pas cette vision et est responsable des échecs successifs des initiatives de paix de ces derniers mois.

Le retrait de l'armée israélienne des territoires arabes occupés depuis 1967, le démantèlement des colonies de peuplement, la fin des exécutions extrajudiciaires et l'interruption de la construction du « mur de séparation » sont indispensables pour sortir de la spirale de violence et relancer les négociations, ont admis de concert le Ministre Maher El Sayed et son homologue syrien, M. Farouk Al-Shara. Ces négociations doivent reposer sur la « Feuille de route », sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, sur le principe de la « terre contre la paix », sur l'initiative de paix arabe adoptée en 2002 par la Ligue arabe lors du Sommet de Beyrouth, ont-ils ajouté. Le respect de la légitimité du Président Arafat est également une des conditions incontournables pour assurer le succès du processus de paix au Moyen-Orient, a jugé pour sa part M. Farouk Kaddoumi, l'Observateur de la Palestine, qui a mis en garde les États-Unis contre toute tentative d'isolement du Président palestinien afin de satisfaire les intérêts israéliens.

Autre “feuille de route” dont les contours seront arrêtés dans les prochaines semaines, celle qui définira le rôle des Nations Unies dans la conduite de la transition en Iraq, qui a fait l’objet de propositions concrètes de la part des dirigeants arabes qui, à l’instar du Ministre syrien des affaires étrangères, ont jugé indispensable que la communauté internationale garantisse l’indépendance et la souveraineté du peuple iraquien. Inquiet de la situation actuelle en Iraq, son homologue saoudien, M. Saud Al-Faisal, a reconnu toutefois que la mise en place du Conseil de gouvernement constituait un premier pas positif vers la formation d’un gouvernement national légitime et représentatif. Le Ministre jordanien des affaires étrangères, M. Marwan Muasher, a souligné, quant à lui, la bonne volonté de la Ligue arabe qui a reconnu de fait le Conseil de gouvernement iraquien en l’invitant à siéger à titre temporaire au dernier Sommet du Caire, le 9 septembre 2003.

La contribution de l’Egypte au processus de reconstruction de l’Iraq se fera uniquement sous la conduite des Nations Unies, a déclaré pour sa part le Ministre des affaires étrangères, qui a invité les forces d’occupation à se retirer rapidement. Les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle important dans la reconstruction de l’Iraq, a reconnu à son tour le Ministre des affaires étrangères de Singapour, M. Jayakumar, pour qui un compromis entre la prédominance de la coalition en Iraq et un mandat renforcé pour les Nations Unies est possible, nécessaire, voire même vital. Le Conseil de sécurité devra y travailler sérieusement dans les semaines à venir, a estimé le Ministre, et la communauté internationale devra à cette fin dépasser la rhétorique simpliste qui veut que l’on oppose continuellement unilatéralisme et multilatéralisme.

Les Présidents de la Bosnie-Herzégovine, de la Mongolie, les Premiers Ministres de la Jamaïque et de la République démocratique du Timor-Leste, et les Ministres des affaires étrangères de la République arabe syrienne, de la République tchèque, du Myanmar, de l’Égypte, de l’Arabie saoudite, du Liechtenstein, des Maldives, de la Mauritanie, du Bangladesh, de Saint-Kitts-et-Nevis, du Cap-Vert, du Panama, du Soudan, de la Jordanie, de Singapour, de la Gambie et du Népal ont pris la parole au cours du débat. L’Observateur de la Palestine est également intervenu et le représentant de Cuba a exercé son droit de réponse.

Le débat général se poursuivra demain, mardi 30 septembre, à 10 heures.

DECLARATIONS

M. DRAGAN COVIC, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, a invité les Nations Unies à réexaminer les fondements de

son action et du multilatéralisme, et il a estimé par ailleurs que l'Assemblée générale devait réaffirmer les valeurs de justice, de dignité humaine et de prospérité contenues dans la Charte. Au lendemain de l'attentat de Bagdad, le 19 août dernier, cet effort est plus que jamais d'actualité, a dit le Président, ajoutant que dans la lutte contre le terrorisme, les Nations Unies devaient également promouvoir le dialogue entre les pays et les peuples pour parvenir à des solutions acceptables. En Bosnie-Herzégovine, l'absence de dialogue nous a conduit dans les décennies passées à des pertes considérables en vies humaines mais, grâce à la contribution de la communauté internationale, nous sommes parvenus à établir un dialogue, à surmonter les conséquences du conflit récent, et à consolider les structures économiques et sociales, a-t-il dit. Par la promotion de la tolérance entre les communautés, nous avons pu engager des réformes acceptées par tous et sommes parvenus à renforcer le respect des droits de l'homme, de la stabilité et de la sécurité.

Grâce aux réformes structurelles engagées dans divers domaines, en particulier dans la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme, une Bosnie-Herzégovine nouvelle est prête à s'inscrire dans l'intégration européenne, a dit le Président, avant de plaider pour le soutien de la communauté internationale au Pacte de stabilité. Nous sommes convaincus que la Bosnie-Herzégovine pourra répondre aux obligations internationales, a-t-il dit, avant d'insister sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, domaines dans lesquels le Conseil de sécurité devrait jouer un rôle pivot. Plaidant pour une réforme du Conseil, M. Covic a annoncé que son pays est candidat à un siège non permanent en 2010. Enfin, a-t-il dit, la Bosnie-Herzégovine continuera de collaborer aux travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et à encourager le retour des réfugiés. Son Gouvernement continue à lutter activement contre les trafics d'êtres humains.

M. NATSAGIIN BAGABANDI, Président de la Mongolie, a affirmé que la complexité des situations internationales actuelles avait mis en doute la capacité des Nations Unies à apporter une réponse rapide et appropriée aux crises internationales, à maintenir la paix et la sécurité internationales, à prévenir les conflits armés et à aider les pays en guerre dans l'établissement de la paix et dans le processus de réconciliation nationale et de reconstruction. Soulignant en outre que la pertinence même des Nations Unies avait été mise en doute, il a insisté sur la nécessité pour tous les Etats Membres de réaffirmer leur engagement à mettre en œuvre les objectifs de la Déclaration du Millénaire et a fait valoir l'importance du renforcement du multilatéralisme. A ce titre, le Président a soutenu l'idée d'une ONU réformée et revitalisée, notamment en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix –auxquelles la Mongolie participe en fournissant du personnel- qu'il a appelé à rendre plus efficaces en renforçant notamment la diplomatie préventive. En

outre, le Président de la Mongolie a soutenu l'idée d'un élargissement juste et équitable du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, rappelant que la Mongolie ne possédait pas d'armes nucléaires, le Président a insisté sur la nécessité d'établir d'autres zones exemptes d'armes nucléaires dans d'autres parties du monde. Il a estimé en outre que les pays dotés de l'arme nucléaire devaient apporter des garanties de sécurité à ceux qui n'en sont pas dotés ainsi qu'aux pays signataires du Traité de non-prolifération. Nous soutenons l'idée d'une péninsule coréenne dénucléarisée et d'une résolution pacifique de la question nucléaire de la République populaire démocratique de Corée, a-t-il poursuivi. Sur la question des disparités en matière de développement, le Président a appelé la communauté internationale à faire preuve d'une solidarité et d'une responsabilité véritables à l'égard des pays les plus pauvres, rappelant que le sous-développement, la pauvreté et les inégalités sociales faisaient souvent le lit des conflits armés. Enfin, M. Bagabandi a affirmé que son pays, engagé sur la voie de la démocratie depuis 13 ans, avait accueilli, ce mois-ci, la Cinquième Conférence internationale des nouvelles démocraties et des démocraties récemment rétablies, autour du thème « démocratie, bonne gouvernance et société civile ». La Mongolie a pris un certain nombre de mesures spécifiques pour consolider les réformes démocratiques notamment en matière de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de renforcement de la stabilité économique et politique et en ce qui concerne le développement économique du pays, a conclu le Président.

M. FAROUK AL-SHARA, Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, a rappelé que le fléau de l'occupation israélienne et son agression continue constituent la principale raison du calvaire que connaît le Moyen-Orient depuis que le concept de légitimité internationale a été introduit au sein de la communauté internationale. Il a déploré que les représentants d'Israël n'aient pas encore réalisé que le chemin de la paix passait par la mise en œuvre, par Israël, des 37 résolutions du Conseil de sécurité sur le conflit israélo-palestinien et les 600 résolutions de l'Assemblée générale sur la même question. Convaincu que le seul moyen de sortir de l'engrenage de la violence et des massacres est de mettre un terme à l'occupation israélienne des territoires occupés depuis 1967; il a appelé à la reprise des négociations et à la recherche d'une paix juste et globale sur la base des résolutions des Nations Unies et de l'initiative de paix arabe adoptée au Sommet de Beyrouth en 2002. Le Ministre s'est dit également préoccupé par la situation en Iraq, rappelant la nécessité de faire adopter à l'unanimité, par le Conseil de sécurité, une nouvelle résolution afin de rassurer l'Iraq sur son avenir et lui garantir les conditions de son indépendance et de sa souveraineté. Fermement opposé à la présence et à la prolifération d'armes de destruction massive dans la région, la Syrie prépare également un projet de résolution visant à déclarer

le Moyen-Orient zone exempte d'armes de destruction massive de toutes sortes. Enfin, rappelant l'engagement de son pays dans la lutte contre le terrorisme, M. Al-Shara a affirmé que la Syrie adhérerait à toutes les conventions internationales sur le sujet, établissant cependant une distinction entre le terrorisme et le droit légitime des peuples occupés à résister, en accord avec le droit international et la Charte des Nations Unies.

M. CYRIL SVOBODA, Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, a affirmé que les récentes attaques terroristes en Iraq et dans d'autres régions du Moyen-Orient devaient renforcer la détermination de la communauté internationale dans la lutte contre ce fléau. La République tchèque, a-t-il indiqué, se félicitait de la constitution d'un Conseil de gouvernement iraquien, de la nomination de ministres intérimaires et du travail actuellement en cours pour la rédaction d'une nouvelle constitution. Toutes ces mesures devraient faciliter, à son avis, l'instauration d'une véritable démocratie dans le pays. Mais ce n'est pas quelque chose qui peut se produire du jour au lendemain, a-t-il prévenu. La transition de la dictature à une démocratie véritable prend du temps.

Le Ministre a par ailleurs rappelé que la restauration de la paix entre les ethnies, la recherche de la stabilité et la croissance économique avaient été les principaux objectifs poursuivis par la communauté internationale dans la résolution de la crise des Balkans. Jusqu'aujourd'hui, le maintien d'une présence internationale dans la région demeure une nécessité pour le développement de la démocratie et le renforcement de la paix, a-t-il dit. Le Ministre tchèque a d'ailleurs demandé aux Nations Unies et aux autres organisations internationales de continuer à exercer leur fonction de façon plus systématique dans la région et d'user de leur expérience pour mettre en place une assistance destinée à faciliter la transformation sociétale de la région. En particulier, il serait bon de parvenir à une participation active de tous les groupes ethniques dans l'administration, de créer les conditions nécessaires pour le retour des réfugiés dans de bonnes conditions, et d'aider au développement de l'économie locale et à la lutte contre le crime organisé. « Je suis convaincu, a poursuivi le Ministre, que M. H. Holkeri, le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, devrait prochainement contribuer à l'achèvement de ces objectifs, notamment par le transfert des compétences de l'UNMIK, la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo, aux autorités locales. »

M. U WIN AUNG, Ministre des affaires étrangères de Myanmar, s'est déclaré fermement convaincu de la nécessité de revitaliser l'Organisation des Nations Unies. Il a souligné l'importance du multilatéralisme et la nécessité pour les pays Membres de se tenir fermement attachés aux principes du droit international. La guerre contre le

terrorisme n'est pas terminée, a-t-il déclaré. Mais il est évident que l'utilisation de la force seule ne peut pas suffire à l'anéantir. Il a réitéré son opposition au terrorisme, rappelant que son pays a connu une amère expérience à ce sujet. Il a rappelé son engagement à travailler avec la communauté internationale pour prévenir, contrer et éliminer ce fléau qui menace l'humanité.

Le Ministre s'est ensuite exprimé sur les développements politiques internes au Myanmar. Il a déclaré que d'aucuns les avaient accusés de créer délibérément une impasse politique dans l'intention de retarder un transfert démocratique du pouvoir. Il a assuré de son engagement et de la volonté politique du nouveau gouvernement d'établir un système démocratique. Il a marqué la différence de son gouvernement avec les gouvernements précédents, notamment sur les quatre objectifs politiques poursuivis, à savoir: établir la paix et la stabilité dans la nation et s'assurer de la prévalence des lois et de l'ordre ; consolider l'unité entre les races nationales – qui sont plus d'une centaine ; mettre en place une Constitution; construire une nation moderne et démocratique. En outre, des négociations couronnées de succès ont été menées avec les groupes armés qui sont retournés dans la légalité. La paix règne dans le pays, a-t-il déclaré. L'écart entre les zones rurales et urbaines a été réduit. Le nouveau Premier ministre a dégagé un programme en sept points, devant mener à la démocratie: revenir à la Convention nationale, ajournée depuis 1996; appliquer ensuite, étape par étape, le processus nécessaire à l'émergence de la démocratie; rédiger une nouvelle constitution en accord avec les principes dégagés lors de la Convention nationale ; adopter une constitution par référendum; tenir des élections législatives et une session parlementaire; enfin, construire une nation développée et démocratique, dirigée par des personnes élues.

En conclusion, le Ministre a rappelé que son pays n'avait jamais été une menace pour ses voisins et qu'il avait toujours cherché à promouvoir la paix et la stabilité régionales. Il s'est déclaré déconcerté du fait que certains pays aient pris des sanctions économiques unilatérales à son égard, sanctions qui vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la Charte des Nations Unies, mais aussi du droit international et du commerce international.

M. AHMED MAHER EL SAYED, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, a estimé que la communauté internationale devait redéfinir les concepts et la voie à suivre par les Nations Unies que l'on a tenté d'affaiblir. Les doutes sur les Nations Unies ne sont plus d'actualité et tout le monde a compris l'intérêt à travailler et coopérer au sein de l'Organisation pour trouver de véritables solutions dans le cadre de la Charte, a-t-il dit ensuite. La lutte contre le terrorisme, la lutte contre le sida, la promotion de la bonne gouvernance et du développement durable

ne peuvent produire des résultats que si elles sont menées dans le cadre des Nations Unies, a expliqué le Ministre, avant de plaider pour la constitution d'une plateforme légitime et efficace pour lutter contre le terrorisme en intégrant ses causes, notamment la pauvreté et l'exclusion. Rappelant ensuite les efforts de l'Egypte, depuis 1995, pour lutter contre le terrorisme, le Ministre des affaires étrangères a souhaité que les responsabilités de chaque membre de la communauté internationale soient clairement définies dans une convention globale contre le terrorisme. M. Maher s'est inquiété également de la prolifération des armes nucléaires, défendue par les partisans de la dissuasion, et il a plaidé pour l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, région menacée par l'accumulation de telles armes par Israël.

Se tournant vers le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, le Ministre a déploré que toutes les initiatives aient échoué à cause de la partie israélienne qui ne semble pas partager la vision de deux Etats du Président Bush. Il a exigé une reprise des négociations, sur la base du retrait de l'armée israélienne des territoires arabes occupés depuis 1967 et de la coexistence de deux Etats, invitant Israël à privilégier la logique de paix et se détourner de ses visées expansionnistes. S'agissant de l'Iraq, l'Egypte est déterminée à contribuer au processus de reconstruction, conformément aux souhaits exprimés par le peuple iraquien et sous la conduite des Nations Unies, a dit le Ministre. Il a souhaité le retrait rapide des forces d'occupation et le retour à la souveraineté du peuple iraquien. Saluant par ailleurs l'évolution positive du processus de paix au Soudan, le Ministre a plaidé pour un appui international fort au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

M. SAUD AL-FAISAL, Ministre des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir la lutte contre le terrorisme international par son adhésion à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité à ce sujet, soulignant cependant que la situation que vivent les peuples persécutés crée un environnement propice à son développement. Il faudrait par conséquent s'attaquer aux racines du problème. Evoquant ensuite la question palestinienne, il a regretté qu'Israël ait failli à ses promesses en adoptant une approche contraire à l'initiative de paix arabe et à la Feuille de route. Cette dernière, basée sur les Accords signés à Madrid, et avalisée par le Quatuor, n'a pu être mise en oeuvre en raison du prétexte sécuritaire invoqué par Israël. Le Ministre a également déploré les contradictions du Conseil de sécurité, en particulier des membres permanents qui exercent leur droit de veto pour faire avorter la mise en oeuvre des résolutions pertinentes. A cet égard, il a suggéré que les membres permanents s'engagent à ne plus faire usage de veto dès lors qu'il s'agit de résolutions ou de mesures visant la mise en oeuvre de la substance de résolutions précédemment adoptées. Il s'est dit

enfin convaincu que l'initiative de paix arabe offrait la perspective d'une paix juste et globale entre Israéliens et Palestiniens sur la base des résolutions des Nations Unies comme sur celle du principe terre contre paix adopté à la Conférence de Madrid. Par ailleurs, inquiet de la situation en Iraq, M. Al-Faisal a reconnu que le Gouvernement de transition constituait un premier pas positif vers la formation d'un gouvernement national légitime. Le Conseil de la Ligue des pays arabes l'a d'ailleurs entériné en invitant le Ministre des affaires étrangères de ce gouvernement transitoire à y siéger pour représenter l'Iraq. Enfin, associée aux efforts déployés en vue d'éliminer toutes les armes de destruction massive au Moyen-Orient, l'Arabie saoudite s'est étonnée du refus persistant d'Israël d'adhérer au Traité de non-prolifération des armes nucléaires, encourageant au contraire tous les pays qui ne sont pas encore partie à ce Traité à y adhérer.

Pour M. ERNST WALCH, Ministre des affaires étrangères du Liechtenstein, les débats qui ont lieu autour de la question de l'engagement des Nations Unies en Iraq sont l'expression d'une crise majeure, celle des mécanismes internationaux de maintien de la paix et de la sécurité, et donc du rôle du Conseil de sécurité. Il s'est cependant réjoui des discussions en cours visant à renforcer le rôle des Nations Unies en Iraq. Dans le même temps, son pays a demandé une plus grande reconnaissance de la législation internationale, qui doit continuer à être le fondement des actions de l'Organisation en matière de paix et de sécurité, a-t-il rappelé. Ces règles devraient être appliquées, à son avis, à la fois au plan national et international.

Le Ministre a rappelé combien les petits Etats comme le Liechtenstein attachaient une grande importance au droit international, et notamment à la mise en place de la Cour pénale internationale, ainsi qu'à l'existence de relations entre les Etats fondées sur des règles dérivées des lois internationales. Les Nations Unies, habilitées à préparer et adopter ces lois, devraient continuer à jouer tout leur rôle dans leur défense et leur application, a-t-il encore dit, estimant que, plus que jamais, le Conseil de sécurité se trouvait mis au défi à cet égard. Outre la question de l'augmentation de ses membres, a affirmé le Ministre, c'est aussi l'efficacité des mécanismes de décision, et notamment l'application des résolutions du Conseil, qui devraient être renforcées. Il s'agit là, selon lui, du plus gros obstacle au fonctionnement efficace de l'Organisation.

M. FATHULLA JAMEEL, Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives, a rappelé que depuis que son pays avait été victime du terrorisme en 1988, il avait essayé de faire comprendre la gravité de cette menace pour les petits Etats. Il a insisté sur la nécessité de leur fournir soutien et assistance dans leurs efforts pour appliquer la résolution 1373 du Conseil de sécurité et renforcer leurs capacités

institutionnelles dans cet important domaine. Par ailleurs, il a condamné avec force la décision de principe d'Israël de déporter le Président Arafat des territoires palestiniens. Les problèmes structurels auxquels font face les petits Etats insulaires en voie de développement, ainsi que leur situation géographique, combinée avec l'éloignement des principaux marchés ont accentué leur vulnérabilité, a-t-il déclaré. Il a en conséquence appelé tous les pays à mettre en place un traitement préférentiel pour les pays les plus faibles, ceux qui, comme le sien, ont une base économique étroite, et pour qui il est quasi impossible d'obtenir une place sur le marché mondial.

Les Maldives ne sont pas qu'une Nation insulaire, c'est une Nation qui comprend de nombreuses îles sur près de 9000 kilomètres carrés, a-t-il poursuivi. Notre île a peu de ressources et la terre, très salée, interdit la plupart des productions agricoles; le coût des transports et des communications est exorbitant. C'est pourquoi le Ministre a demandé à la communauté internationale de regarder de plus près quelle est véritablement la situation des Maldives avant que l'évaluation de leur inscription sur la liste des pays les moins avancés (PMA) ne soit considérée par le Conseil économique et social (ECOSOC). Notre croissance économique a décliné de façon significative depuis 1997, a-t-il déclaré. Même si les critères d'appartenance à la liste des PMA ont été régulièrement redéfinis, ils ne prennent pas encore tous les éléments constitutifs des handicaps structurels et autres. Le Ministre a exprimé l'espoir d'obtenir le soutien et la coopération de tous les pays afin qu'au moment de la décision de l'ECOSOC sur le statut des Maldives, la résolution recommande des mécanismes appropriés permettant d'assurer une transition aisée.

M. MOHAMED OULD TOLBA, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République islamique de Mauritanie, a estimé qu'étant donné le caractère global du phénomène terroriste, son combat devait nécessairement revêtir un caractère également global et s'appuyer sur une dimension intellectuelle et culturelle fondée sur la complémentarité entre les civilisations et le rejet absolu des conflits et de l'inadéquation entre celles-ci. Il y a lieu de ne point ignorer l'impact du déséquilibre dans les niveaux de développement entre les pays riches et les pays pauvres, a-t-il poursuivi, puisque la pauvreté et le sous-développement social, scientifique et technologique constitue l'une des premières causes de tensions et sources de la violence et de l'extrémisme dans le monde.

Estimant en outre que le maintien de la sécurité et de la stabilité dans le monde nécessitait un rôle accru des Nations Unies et un supplément de force pour la légalité internationale, il a salué, à l'échelle du continent africain, la mise en œuvre des institutions de l'Union

africaine, laquelle contribuera au règlement des conflits sur le continent et permettra de répondre aux aspirations des peuples africains dans le progrès et le développement, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le Ministre mauritanien a fait valoir que son pays s'était engagé dans la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme, dans la généralisation des sciences et du savoir par la promotion du livre et de la lecture et ce, dans le cadre d'un programme national de grande envergure appelé « Savoir pour tous » auquel a été alloué annuellement au cours de ces dernières années trois pour cent du budget de l'Etat. Ce programme, a-t-il poursuivi, comporte dans sa première phase la réalisation de 1000 bibliothèques dans les principales zones de concentration des populations, en particulier en milieu rural. Le Ministre a fait valoir que cet important réseau d'institutions culturelles oeuvrait à enraciner l'esprit de lecture au sein de toutes les couches de la société et contribuait par ailleurs à diffuser l'esprit civique, promouvoir les mentalités et combattre l'ignorance. L'exécution de ce programme se déroule suivant une approche participative qui offre aux populations concernées et aux organisations de la société civile un rôle fondamental de supervision et de suivi, a-t-il précisé, ajoutant que toutes les forces vives de la société mauritanienne s'étaient mobilisées autour de ce programme, dont l'enjeu et l'importance avaient été perçus par le citoyen. Par ailleurs, le Ministre a affirmé que des réformes permettant de libérer l'initiative privée et de créer un climat propice à l'investissement avaient été entreprises et que la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme avait permis d'améliorer le niveau et le mode de vie de la population.

M. FAROUK KADDOUMI, Chef de la délégation de l'Observateur de la Palestine, a rappelé qu'Israël avait tenté de changer régulièrement et unilatéralement les frontières en implantant des colonies de peuplement qui, aujourd'hui, sont au nombre de 187 à Gaza et en Cisjordanie. Les colonies de peuplement, la confiscation des terres dans les villages palestiniens et le redéploiement d'Israël constituent les premières étapes d'un plan de création de cantons dans les territoires palestiniens, a dénoncé M. Kaddoumi, afin de les priver de continuité géographique et d'isoler ces villages au motif de la lutte contre le terrorisme. Le mur de sécurité n'a fait que séparer certaines villes palestiniennes et compliquer davantage les conditions de vie de notre peuple, a expliqué M. Kaddoumi, mettant en garde contre la colère et la haine que peuvent provoquer les exactions israéliennes chez les jeunes générations palestiniennes. Israël a essuyé un échec cuisant au sein de l'Assemblée générale, a poursuivi l'Observateur, et ce pour avoir voulu faire accepter par la communauté internationale une décision de principe stupide : l'exil forcé du Président Arafat. Arafat a été élu par le peuple palestinien, a-t-il rappelé, invitant Israël à ne pas faire diversion et à accepter sans conditions le principe des négociations de paix.

Les conditions posées par Israël, à savoir le départ d'Arafat et le démantèlement des groupes terroristes, ne peuvent être liées, a-t-il dit, rappelant que le Président Arafat avait fait des concessions pour que le Gouvernement Abbas puisse s'acquitter de sa tâche au regard de la « Feuille de route », alors que le Gouvernement Sharon a tout fait pour mettre en échec cette initiative de paix et la vision de deux États. Le terrorisme d'État pratiqué par Israël a fait des milliers de morts chez les Palestiniens et entraîné la faillite de notre économie qui ne dispose quasiment plus d'aide internationale, s'est insurgé l'Observateur de la Palestine, déplorant que l'administration américaine n'ait pas suffisamment exercé de pressions sur la partie israélienne. On demande à l'Autorité palestinienne de lutter contre la résistance, qualifiée de terrorisme, alors que de son côté Israël ne respecte aucune des dispositions de la « Feuille de route », a ajouté M. Kaddoumi, estimant par ailleurs que la volonté américaine d'isolement du Président Arafat est une erreur dans la mesure où il est le dirigeant incontournable et élu du peuple palestinien. Tant qu'Israël aura l'appui de grandes puissances au Conseil de sécurité, il ne se pliera jamais à l'obligation de faire la paix, a mis en garde M. Kaddoumi, invitant les Etats-Unis à coopérer au sein du Quatuor pour contraindre Israël à se retirer des territoires arabes occupés et à réaliser la vision de deux États.

M. PERCIVAL JAMES PATTERSON, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque, a réaffirmé son attachement profond au multilatéralisme dans un contexte international où prévaut un climat de méfiance et d'insécurité. A condition toutefois que le multilatéralisme soit équitable, non discriminatoire, démocratique et efficace, rappelant qu'une fois prises, les décisions devaient être effectivement appliquées. Afin de renforcer le multilatéralisme, une réforme des Nations Unies est nécessaire, dans des domaines tels que la coopération, les affaires humanitaires et le désarmement, a-t-il préconisé. A ce titre, il est essentiel d'augmenter le nombre des membres du Conseil de sécurité mais aussi de modifier la façon dont les décisions y sont prises. De même, il est indispensable de restituer à l'Assemblée générale tous ses pouvoirs pour qu'elle reprenne son rôle d'organe principal de l'ONU. Le Ministre a également insisté sur la nécessité de prendre en compte la volonté des Etats membres au-delà de la seule réforme institutionnelle. En ce qui concerne la situation politique internationale, il a rappelé que les armes de destruction massive constituaient une grave menace pour la paix, tandis qu'au Moyen-Orient, un règlement politique devait être trouvé, qui apporte la sécurité aux Israéliens, un Etat souverain aux Palestiniens et la stabilité de la région. Au sujet de l'Iraq, le ministre a affirmé qu'il fallait trouver des arrangements afin de restaurer la souveraineté du pays et son indépendance avec un gouvernement choisi par le peuple iraquien; il faudrait que les Nations Unies puissent jouer un

rôle dans le processus de paix et la transition vers la démocratie. Par ailleurs, en tant que Président de la Communauté des Caraïbes, M. Patterson a appelé à un allègement rapide et effectif de la dette, à une meilleure commercialisation des produits de la région, à la protection de son industrie des services financiers et à redessiner la globalisation aux besoins des petits Etats. Sur ce dernier point, il a attiré l'attention sur la spécificité des petits Etats insulaires en développement, dont la Jamaïque fait partie, et qui ne peuvent se voir appliquer les mêmes règles commerciales que les autres.

M. MARI ALKATIRI, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, a mis en avant les progrès réalisés en matière de bonne gouvernance depuis l'indépendance du 20 mai 2002, entre autres par l'introduction de la pratique dite de la « gouvernance ouverte ». Nous avons décidé de créer un état démocratique basé sur la règle de droit et le Parlement dispose de pouvoirs conséquents à cette fin, a-t-il dit, avant de souligner qu'en deux ans, 700 écoles ont été reconstruites sur les 900 détruites en 1999. Cependant, 25% des enfants ne sont toujours pas scolarisés, a-t-il déploré, avant de mentionner certaines difficultés dans les domaines de la santé, de l'équipement et de l'agriculture. Il faut que nous disposions de financements en matière d'infrastructures routières, a-t-il dit, avant de mentionner les progrès fait dans le domaine de l'acheminement en électricité qui a permis de réélectrifier 55 des 65 districts, grâce au développement des énergies renouvelables et aux ressources hydroélectriques. Le processus de reconstruction a évolué positivement, a-t-il poursuivi, reconnaissant toutefois certaines lacunes en matière de sécurité et de défense, et la nécessité de poursuivre les programmes de renforcement des capacités dans l'administration.

Le Premier Ministre a demandé à la communauté internationale un appui constant et a plaidé pour l'inscription de Timor-Leste sur la liste des pays les moins avancés. Il a également mis en avant les efforts diplomatiques sous-régionaux du Timor-Leste, de même que dans le cadre de la communauté lusophone. Timor-Leste espère voir ses frontières maritimes avec l'Australie et l'Indonésie définies avant la fin de la présente législature, afin de pouvoir bénéficier souverainement de ses richesses. M. Alkatiri a inscrit l'action de son gouvernement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, avant de plaider pour son intégration accrue dans le Pacifique et en Asie, et de souligner la richesse culturelle du Timor-Leste où coexistent des populations d'origine arabe, asiatique, des musulmans et des catholiques. Notre expérience est exemplaire, a-t-il déclaré ensuite, en particulier; en ces temps de mondialisation où la résurgence de l'intolérance religieuse résiste à la volonté d'intégration.

Les extrémistes islamistes veulent renverser les régimes démocratiques, s'est inquiété M. Alkatiri, en instrumentalisant la pauvreté et l'exclusion. Il est par conséquent urgent de répondre aux préoccupations des populations les plus vulnérables pour faire échec aux prétentions des extrémistes, a dit le Premier Ministre, qui a défendu par ailleurs le transfert rapide du pouvoir en Iraq à des institutions élues. La Ligue arabe doit être associée aux réflexions en cours aux Nations Unies dans la recherche de réponses à la situation en Iraq, a-t-il dit, déplorant par ailleurs l'escalade de la violence au Moyen-Orient et réaffirmant le droit du peuple palestinien à l'indépendance. Contribuant au débat sur la réforme du Conseil de sécurité, le Premier Ministre s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles le Groupe occidental dispose de trois sièges permanents au Conseil, l'Asie un seul, l'Afrique et l'Amérique latine aucun. Il est temps de faire en sorte que le Conseil reflète la réalité du monde, a-t-il dit, plaidant pour un siège pour l'Inde et le Brésil et pour la réduction des mandats non permanents à six mois ou un an.

M. M. MORSHED KHAN, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, a affirmé que son pays attachait une grande importance aux questions de désarmement, indissociables des questions de paix et de sécurité. A ce titre, il a rappelé que son pays avait renoncé aux armes biologiques, chimiques ou nucléaires de destruction massive. En tant que voisin des deux pays du sud-est asiatique doté de l'arme nucléaire, le Ministre a jugé impératif que soit respecté l'appel du Secrétaire général relatif à l'élimination de toutes les armes nucléaires, au regard des menaces existantes envers certains régimes. A ce titre, il a exhorté la communauté internationale à tenir compte de l'avis de la Cour internationale de Justice relatif à l'élimination des armes de destruction massive ainsi que le rapport de la Commission Canberra. Dans les régions qui font face à la pauvreté, la misère, l'illettrisme, le manque d'eau potable et les maladies, c'est le développement socio-économique qui doit être la priorité, pas l'accès au nucléaire, a insisté le Ministre, appelant les Etats de la région à renforcer leur coopération plutôt qu'à chercher la confrontation. En outre, le Ministre a émis l'espoir que le renforcement de la coopération régionale dans le Sud asiatique permette d'établir une région de paix et de prospérité à l'image d'autres parties du monde où l'intégration économique régionale a aidé la population.

S'agissant des questions africaines, le Ministre du Bangladesh a affirmé que son pays croyait fermement en l'efficacité de la coopération Sud-Sud. Saluant le lancement de l'Union africaine et l'initiative du NEPAD, il s'est dit confiant sur la capacité de l'Afrique et des Africains à faire du continent une zone de paix et de prospérité. Nous avons établi des liens étroits et une réelle amitié avec de nombreux pays africains par le biais de notre participation aux opérations de maintien de la paix ainsi que grâce à notre soutien au développement sur le continent, a fait valoir le

Ministre, qui a affirmé que son pays continuerait à soutenir les efforts de construction de la paix et le développement durable en Afrique. Par ailleurs, il a estimé que les problèmes spécifiques aux petits Etats insulaires nécessitaient une attention particulière, espérant à cet égard que la Conférence d'Almaty avait créé l'impulsion nécessaire pour répondre à leurs besoins. Enfin, le Ministre du Bangladesh a soutenu l'idée d'une réforme du Conseil de sécurité, afin qu'il soit plus représentatif, plus démocratique et plus efficace. Il a en outre fait valoir que les coupes budgétaires ne devaient pas compromettre le bon fonctionnement de l'Organisation, ni l'aide aux pays les moins développés.

Pour M. TIMOTHY HARRIS, Ministre des affaires étrangères et de l'éducation de la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis, il est évident que l'amélioration de la condition humaine est indissolublement liée à celle de la sécurité. Cela signifie que les gouvernements doivent répondre aux besoins de leurs citoyens, a-t-il affirmé, en leur accordant le droit à la liberté, à l'éducation et à l'emploi, ainsi qu'à un développement humain et économique suffisant. En dépit de la mise à mal de nombreuses économies du fait de la mondialisation, les membres de la Communauté des Caraïbes ont pourtant enregistré des progrès économiques notables ces dernières années dans le cadre de la CARICOM.

M. Harris a rappelé que la communauté régionale a continué à englobant des politiques nationales intégrant les principes du développement durable. De la même manière, elle a mis en œuvre une campagne régionale de soutien aux victimes du VIH/sida. Autre résultat de ce partenariat pancaribéen, la réduction des prix des médicaments. Une politique qui s'est accompagnée d'un souci constant d'attirer l'attention de la communauté internationale sur l'épidémie et sur son impact et ses conséquences sur les économies nationales, a-t-il encore souligné. C'est pourquoi le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis a souhaité que la Banque mondiale soutienne ses travaux et son modèle de partenariat régional car, a-t-il ajouté, si les Caribéens reconnaissent que la mondialisation peut constituer un instrument viable de croissance et de prospérité pour certains, elle peut être aussi le véhicule de la ruine et du désespoir de nombreuses populations dans le monde, et en particulier des pays les plus pauvres. Comment peut-on encourager nos citoyens à accorder leur confiance à un système qui les sanctionne, a-t-il demandé, enjoignant les Nations Unies à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire dans son volet humain, et à s'atteler à atténuer les effets inévitables de la mondialisation.

Mme MARIA DE FATIMA VIEGA, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des communautés de la République du Cap-Vert, a déclaré que les événements concernant la sécurité mondiale avaient pris une place centrale ces derniers temps et nous partageons ces

préoccupations, a-t-elle déclaré, car nous sommes une petite île, ce qui nous rend particulièrement vulnérable. Cependant, la lutte contre la terreur ne doit pas mener la communauté internationale à sous-estimer l'importance de la promotion du développement, de la lutte contre la pauvreté et tout ce qui y est associé: la famine, la maladie, l'illettrisme, la dégradation de l'environnement. Les propositions de Secrétaire général concernant la réforme des Nations Unies ont retenu toute notre attention, a-t-elle déclaré. Certains pays, par leur taille, leur pouvoir économique, leur influence régionale et internationale sont des candidats objectifs pour devenir membres permanents du Conseil de sécurité. En tant que membre de la communauté des pays de langue portugaise, Cap-Vert estime que le Brésil devrait obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité.

La Ministre a déclaré que la communauté internationale reconnaissait aux petits Etats insulaires en développement (PEID) un développement et un environnement à part. On pourrait penser que cette dénomination spéciale entraîne un traitement spécial, en accord avec leurs désavantages et leurs handicaps. Mais ce n'est pas le cas, alors que de nombreux PEID devraient faire l'objet d'une différenciation importante en raison de la situation internationale actuelle. Nous croyons que les handicaps permanents auxquels font face les PEID justifient des réponses permanentes. Comme vous le savez, la situation de Cap-Vert va être réévaluée à la lumière des critères et règles d'évaluation utilisés par le Comité des politiques de développement ainsi que par le Conseil économique et social. En fait, aux vues de l'Index économique de vulnérabilité utilisé par l'ECOSOC, notre pays est reconnu comme étant l'un des plus désavantagés dans le monde. Il est donc difficile de comprendre pourquoi un pays qui est considéré comme l'un des plus pauvres puisse être susceptible de perdre un statut qui lui fournit les moyens de lutter contre sa propre vulnérabilité. La Ministre a demandé instamment à l'Assemblée générale de prier les organes pertinents des Nations Unies de réexaminer avec attention la règle de réévaluation des pays les moins avancés. En conclusion, elle a soutenu la proposition du Président du Brésil de mettre en place un Comité mondial de lutte contre la faim.

M. ARIAS CERJAK, Ministre des affaires étrangères de la République de Panama, a réitéré son attachement aux principes de l'autodétermination et aux mécanismes de règlement pacifique des conflits. C'est pourquoi nous appuyons la résolution 57/337 de l'Assemblée générale qui a souligné les responsabilités des Etats membres, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social, du Secrétaire général, des organisations régionales, de la société civile dans la prévention des conflits, a-t-il déclaré. Cet instrument est tellement important qu'il vaut bien les cinq mois d'intenses négociations qui ont été nécessaires à le mettre au point. Le Ministre a approuvé la résolution

1483 du Conseil de sécurité qui a mis en place une relation pragmatique avec les forces d'occupation en Iraq. Notre tâche consiste à empêcher la désintégration de l'Iraq, a-t-il affirmé.

M. Cerjak a rappelé que lors du Sommet du Millénaire, la République de Panama avait demandé, entre autres choses, que les Etats Membres reviennent à l'esprit originel de la Charte des Nations Unies. Il est urgent de renforcer le système multilatéral en tant que garantie de la paix et de la sécurité qui sont des éléments fondamentaux de la coexistence pacifique. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons réformer le système, a-t-il déclaré, de façon à ce que l'Assemblée générale puisse remplir sa propre fonction de premier corps politique de l'Organisation. A cet égard, il a souligné son attachement au contenu de la Déclaration sur la réforme du Conseil de sécurité approuvé par le Groupe de Rio en 1997.

Le Ministre a souligné que l'important trafic d'armes de petits calibres et d'armes légères ne peut être enrayé que par la coopération internationale. Ce trafic va de pair avec les conflits internes, les dictatures, les mouvements de guérilla et le terrorisme international. Il s'est félicité de l'appui de son pays à la proposition faite lors de la rencontre biannuelle de la conférence des Nations Unies sur le commerce illicite d'armes de petits calibres et d'armes légères dans tous leurs aspects, notamment concernant le fait que les effets du Programme d'action ne devaient pas ignorer les violations des droits de l'homme ni le droit international humanitaire auquel souscrivent les Etats qui se sont engagés dans ce commerce néfaste. De tels trafics peuvent avoir un impact direct sur les perspectives de développement de ces pays.

Le Ministre a ensuite rappelé que 2,5 millions de personnes souffrent du HIV/sida en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a exhorté les Nations Unies à prendre toutes les mesures possibles pour empêcher le développement de ce fléau.

M. MUSTAFA OSMAN ISMAIL, Ministre des affaires étrangères du Soudan, a réitéré la volonté de son gouvernement d'advenir à faire régner la paix dans son pays en poursuivant le dialogue et les négociations avec le SPLA. La dernière série des négociations tenues sous les auspices du Kenya, avec l'appui des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont abouti, il y a quatre jours, à un Accord sur la sécurité et l'extension du cessez-le-feu, a-t-il annoncé, ajoutant que cet Accord ouvre la voie à l'avènement rapide d'une paix juste et définitive au Soudan. Il a affirmé que son pays avait achevé de nombreuses réalisations institutionnelles qui vont permettre aux Soudanais de prendre part désormais à toutes les questions d'intérêt national. D'autre part, les politiques économiques ont permis de réduire l'inflation, d'atteindre un

taux élevé de croissance et de stabiliser le taux de change, et seront renforcées en vue de réduire la pauvreté et d'atteindre le développement durable dans le cadre de la stratégie globale de développement pour la période 2003-2027. Par ailleurs, il a exhorté la communauté internationale à soutenir le processus du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Appelant à revitaliser le multilatéralisme, M. Ismail a insisté sur la nécessité de régler la situation humanitaire et sécuritaire en Iraq, et rappelé que le Conseil des ministres de la Ligue des Etats arabes avait adopté il y a quelques semaines une résolution qui reconnaît temporairement l'autorité du Conseil de gouvernement transitoire iraquien. Enfin, le Soudan est engagé dans la lutte pour l'élimination des armes chimiques, ayant accueilli la première Conférence des Autorités africaines nationales chargée de l'application de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Le Soudan souhaite réitérer l'importance des recommandations adoptées à cette occasion et notamment celle qui préconise la création d'une zone africaine exempte d'armes chimiques.

M. MARWAN MUASHER, Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, a déploré l'effondrement du processus d'Oslo et estimé que toutes les solutions intérimaires n'avaient pas pu rétablir la confiance entre Palestiniens et Israéliens. Le problème n'est pas uniquement sécuritaire, a-t-il dit, soulignant le rôle prédominant du politique et plaidant pour une initiative novatrice. A cet égard, la vision de deux États, énoncée par le Président Bush, et la « Feuille de route » du Quatuor constituent des bases solides pour la relance du processus de paix au Moyen-Orient, a fait valoir le Ministre jordanien des affaires étrangères. M. Muasher a déploré ensuite l'effondrement du cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens et jugé prioritaire de mettre un terme aux violences et aux assassinats qui coûtent la vie aux Palestiniens et aux Israéliens. Il a exhorté les membres du Quatuor à ne pas relâcher leurs efforts et à n'accepter aucun amendement à la Feuille de route de manière à garantir d'ici 2005 la création d'un État palestinien avec Jérusalem pour capitale. Le Ministre a estimé qu'il fallait consolider le mécanisme de suivi prévu dans la Feuille de route, avant de condamner les attaques suicide qui nuisent fortement à la cause palestinienne.

De même, la pratique des exécutions extrajudiciaires doit cesser, a dit le Ministre, qui a fait observer que la politique sécuritaire d'Israël n'a pas facilité le processus de paix. Il a condamné la décision de principe du Gouvernement israélien d'expulser le Président Arafat et a demandé le retrait des forces israéliennes des territoires palestiniens et la cessation de l'implantation de colonies de peuplement, celles construites après avril 2002 devant être démantelées, ainsi que celle de la construction du mur de séparation. S'agissant de l'Iraq, pour relever les défis et parvenir à un

avenir prometteur, le Ministre jordanien a demandé le retrait des forces d'occupation et jugé que la formation du Conseil de gouvernement constitue une première étape vers la normalisation. La Jordanie a accepté que le Conseil de gouvernement occupe à titre temporaire un siège à la Ligue arabe, lors du dernier Sommet du Caire, a indiqué M. Muhasher. Par ailleurs, il a invité les Nations Unies à continuer de jouer un rôle de chef de file dans le processus de normalisation en Iraq, en particulier pour ce qui est de la rédaction de la constitution. Il a exhorté ensuite les États Membres à renforcer les efforts visant à établir une convention globale contre le terrorisme qui contribuerait en premier lieu à définir ce concept et à le dissocier de la religion islamique.

M. S. JAYAKUMAR, Ministre des affaires étrangères de Singapour, rendant hommage à M. Vieira de Mello, a rappelé que le Représentant spécial du Secrétaire général ne s'était fait aucune illusion quant à la difficulté de la tâche en Iraq. Citant les propos de M. de Mello, selon lesquels « il est très difficile d'établir un équilibre entre la prédominance de la coalition sur place et le rôle croissant que l'ONU est appelée à jouer en Iraq », le Ministre a affirmé qu'un tel compromis était néanmoins possible, nécessaire, et même vital et a exhorté les membres du Conseil de sécurité à redoubler d'efforts pour trouver une solution en ce sens. Appelant la communauté internationale à dépasser la rhétorique simpliste qui veut que l'on oppose unilatéralisme à bilatéralisme, le Ministre a estimé qu'il fallait plutôt évaluer précisément l'efficacité du système actuel des institutions internationales et de leurs règles. L'ONU a été indispensable dans le règlement de certaines questions internationales de la plus haute importance; elle l'a moins été, voire pas du tout, à d'autres occasions, a poursuivi le Ministre. Si cela pose la question de la pertinence où de l'utilité des Nations Unies, alors cette question se posait bien avant la guerre en Iraq, a-t-il fait valoir, affirmant que la capacité des Nations Unies à agir avait toujours été dépendante de la manière dont les Etats Membres, en particulier les membres permanents au Conseil de sécurité, estimaient que l'ONU servait leurs propres intérêts. Et l'ONU s'en est toujours relevée, a-t-il ajouté. Le multilatéralisme ou l'unilatéralisme ne sont pas des alternatives exclusives, a en outre fait valoir le Ministre, qui a rappelé que quoiqu'il arrive, les Etats choisissaient toujours l'option qui servait au mieux leurs intérêts.

Soulignant cependant que jamais autant d'Etats n'avaient été Membres de l'ONU et jamais autant de normes internationales n'avaient existé, le Ministre a estimé que l'Institution était surtout controversée dans le domaine du maintien de la paix. Le Ministre a également jugé trompeuse l'apparente clarté des lois internationales sur l'usage de la force, rappelant que bien avant la guerre en Iraq, la question du droit d'ingérence et de la souveraineté nationale des Etats avait toujours fait débat. En outre, il a fait valoir que les nouvelles menaces venues

d'acteurs non étatiques, notamment les terroristes internationaux, remettaient en cause les approches classiques de ces questions. Estimant que la question iraquienne avait à la fois renforcé et divisé les Nations Unies, le Ministre de Singapour a déclaré que la crise autour des divergences de vues sur la question iraquienne n'était pas différente des précédents désaccords au sein du Conseil de sécurité ces dernières années. A cet égard, il a estimé que ce récent désaccord n'avait pas forcément affaibli à jamais les Nations Unies, qui désormais étaient appelées à jouer un rôle important dans la reconstruction de l'Iraq.

Pour M. BOUBACARR-BLAISE ISMAILA JAGNE, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Gambie, le terrorisme constitue une réelle menace pour la paix et la sécurité internationales. Il a cependant aussi rappelé que d'autres conflits violents sèment la mort et la désolation. Ainsi, la situation dans les pays de l'Union de la rivière Mano demeure explosive notamment au Liberia. Même si le Président Taylor a dû se retirer de la scène politique, et en dépit d'une évolution vers un retour louable à la démocratie, notre Gouvernement ne se fait aucune illusion devant l'extrême fragilité du pays, et au-delà, de toute la sous-région ouest-africaine, a affirmé le Secrétaire d'Etat. Il a ensuite remercié toutes les parties signataires de l'Accord de paix d'Accra, au Ghana, pour leur détermination et leur patience, et il leur a demandé instamment de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour garder le même cap. Cela pourrait en effet selon lui avoir des conséquences positives sur la situation de la Sierra Léone voisine, où le Gouvernement gambien a d'ailleurs noté avec satisfaction une amélioration dans le processus de paix.

Les conflits ouest-africains continuent à être nourris à la fois par le trafic illicite d'armes légères et par l'enrôlement de mercenaires, a aussi déploré M. Jagne, formulant l'espoir qu'à l'avenir, les efforts au niveau international portent davantage sur le désarmement, la démobilisation et la réhabilitation des programmes de dissolution des milices. Il a également rappelé l'urgence de la mise en place, pour les armes légères, d'un processus similaire à celui de Kimberley - qui a permis de qualifier l'utilisation des « diamants du sang » de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Le Gouvernement gambien a pour sa part pris toutes les mesures pour lutter contre les trafiquants d'armes qui fournissent en toute connaissance de cause, milices et autres rebelles. Toutes les zones de conflit en Afrique fonctionnent à cet égard de la même manière, a rappelé le Secrétaire d'Etat qui a salué au passage le récent Accord de paix de Naivaisha signé par les frères ennemis soudanais. Le Gouvernement gambien a continué à soutenir la recherche de solutions pour la paix et la sécurité en Afrique, a encore souligné le Secrétaire d'Etat, précisant qu'il participait notamment aux initiatives de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (ECOWAS), ainsi qu'à la MINUSIL depuis son lancement. Il s'est enfin félicité de l'adoption de la résolution 1509 (2003)

par le Conseil de sécurité établissant la Mission des Nations Unies au Liberia.

La Gambie a aussi apprécié l'attention spéciale que le Conseil de sécurité a accordé à la Guinée-Bissau, a-t-il déclaré, spécialement par l'intermédiaire du Groupe de travail ad hoc sur la prévention et la résolution des conflits en Afrique. En revanche, elle a déploré que le Gouvernement de Guinée-Bissau n'ait pas reçu un soutien financier et matériel nécessaires dans sa période de consolidation du processus démocratique et de reconstruction. Les récents développements dans ce pays sont donc, selon elle, à lire comme une opportunité pour réengager le processus, notamment en organisant des élections parlementaires et présidentielles dans un délai rapproché. La Gambie a souhaité à cet égard qu'un soutien, notamment financier, soit apporté par la communauté internationale.

M. BHEKH B. THAPA (Népal) a expliqué que le monde connaissait aujourd'hui un grand nombre de menaces à la paix et à l'harmonie ; le Népal subit d'ailleurs depuis sept ans le terrorisme des maoïstes autoproclamés. Ils sont opposés à la monarchie constitutionnelle ainsi qu'à l'ordre démocratique et se sont retirés des pourparlers entamés avec notre gouvernement. Je remercie le Secrétaire général ainsi que nos amis pour leur compréhension et leur assistance dans notre guerre contre la terreur, a-t-il déclaré. Le représentant a rappelé que les Casques bleus népalais ont servi dans de nombreuses missions, ce qui est le plus grand service qu'ils peuvent donner au maintien de la paix et de la sécurité mondiale. En tant que Nation pacifique, le Népal a accueilli avec satisfaction la proposition d'établir des zones dénucléarisées et de garder l'espace sans armements. Par ailleurs, il a exprimé sa reconnaissance envers l'Organisation mondiale du commerce qui a admis le Népal en tant que nouveau membre. Il a conclu en expliquant que, pour le moment, leur principale et immédiate préoccupation était la restauration de la paix au Népal. Cependant notre engagement dans la coopération régionale et pour la construction d'un monde juste et en sécurité est un objectif de valeur égale, a ajouté M. Thapa.

Droit de réponse

Exerçant son droit de réponse, le représentant de Cuba a regretté les propos tenus par le Ministre tchèque des affaires étrangères et a expliqué que Cuba avait jugé au printemps dernier un groupe de terroristes cubains originaires des Etats-Unis et venus déstabiliser le pays. La République tchèque est instrumentalisée par les Etats-Unis dans son combat contre Cuba, a déploré le représentant, faisant valoir que tous les pays européens ont des dispositions juridiques condamnant les activités de déstabilisation orchestrées depuis l'étranger. Le représentant cubain s'est

étonné que la République tchèque n'ait pas condamné les violations graves infligées sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, et l'embargo injuste et unilatéral imposé par les Etats-Unis. Il a jugé enfin qu'un pays où la minorité Roma est persécutée et où la pédophilie est largement tolérée pouvait difficilement s'insurger contre Cuba.

* *** *